

Réalisations du

MÉCANISME MONDIAL PUR L'ASSURANCE INDICIELLE (GIIF) DANS LES PAYS DE L'ACP

Phase 1 (2010–2015)





A ce jour, le travail du mecanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle (GIIF) a eu un impact direct sur 5 millions de personnes qui ont pu bénéficier d'un meilleur accès à de nouveaux produits d'assurance indicielle.

Remerciements aux donateurs

Selon un récent rapport publié par le Bureau des Nations Unies en charge de la réduction des risques de catastrophes, les catastrophes naturelles auraient coûté 2500 milliards de \$ à l'économie mondiale depuis 2000 et auraient nui à des millions de personnes. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture estime que sur la planète, 1 personne sur 8 souffre chaque jour de la famine. Le changement climatique étant une menace pour la productivité et la fiabilité de l'agriculture, il est essentiel que nous reconnaissons les risques et que nous prenions des mesures pour atténuer les problèmes liés au développement de la sécurité agricole et alimentaire.

Alors que les discussions sur l'agriculture, le changement climatique et les outils de gestion des risques connexes s'intensifient, le rôle du Finance and Markets Global Practice, l'une des 19 Global Practices du Groupe de la Banque mondiale est devenu plus important et plus pertinent que jamais. Non seulement nous assistons nos clients et actionnaires dans le développement de systèmes financiers importants, diversifiés, solidaires, efficaces et stables, nous soutenons également des solutions financières novatrices qui aident à combattre et à atténuer les risques liés au changement climatique.

Le rôle particulier de l'assurance est très important pour les missions du Finance and Markets Global Practice, car il nous aide à œuvrer pour atteindre les deux objectifs du Groupe de la Banque mondiale que sont : mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir la prospérité partagée. Premièrement, il construit des marchés financiers profonds et diversifiés dont le secteur de l'assurance est l'une des composantes majeure. Deuxièmement, c'est un moyen efficace de protection des plus vulnérables et de promotion de l'inclusion. Nous savons par expérience que les changements climatiques et les catastrophes naturelles affectent plus lourdement les plus défavorisés, et, en conséquence, l'assurance des risques de catastrophe et l'assurance agricole sont devenus des outils importants pour protéger les moyens de subsistance des personnes pauvres.

Dans ce domaine, l'assurance indicielle est l'un des nombreux instruments que nous avons dans notre boîte à outils. Elle permet d'aider les agriculteurs et les micro-entrepreneurs à obtenir un meilleur accès au financement, et à gérer les pertes financières résultant d'événements météorologiques plus fréquents et plus graves en raison du changement climatique. Avec la combinaison des ressources financières, des connaissances et des services de conseil, nous sommes fiers de soutenir le développement et la croissance des marchés locaux qui favorisent l'accès au financement et permettent de construire des marchés d'assurance indicielle par le biais du Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIIF). Non seulement le programme a aidé plus de 1,3 millions d'agriculteurs et de micro-entrepreneurs à obtenir un précieux accès au crédit et à la finance en Afrique subsaharienne, en Amérique latine, dans les Caraïbes, et dans les régions d'Asie-Pacifique, et leur ainsi permis d'être en mesure de rembourser leurs prêts après un choc climatique, il a également soutenu les autres objectifs de développement du Groupe de la Banque mondiale tels que l'autonomie des femmes agricultrices à prendre des décisions financières au Sri Lanka, et les meilleures garanties financières données au niveau régional dans la zone CFA (la région CIMA). Le programme a également suscité beaucoup d'enthousiasme et de volonté de contribution au sein de l'institution, parmi nos donateurs, et parmi les partenaires internationaux et régionaux de développement que sont l'OIT, GIZ/BMZ, l'USAID, la BID, la BOAD, pour ne citer que quelques-uns.

Au nom du Groupe de la Banque mondiale et du programme GIIF en particulier, je voudrais exprimer ma gratitude aux donateurs du GIIF, y compris le Secrétariat ACP/UE, le gouvernement des Pays-Bas, et le Gouvernement du Japon. Sans leur soutien, le travail du GIIF qui consiste à renforcer la résilience financière des agriculteurs dans le monde entier et à leur fournir les moyens d'accéder au financement et au crédit, n'aurait pas été possible. Nous apprécions hautement votre confiance et sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec vous, en nous assurant que vous recevez une visibilité et une reconnaissance totales pour votre soutien.

Gloria Grandolini
Senior Director, Finance & Markets Global Practice
Groupe de la Banque Mondiale

Résumé

Ce rapport a été préparé pour les bailleurs de fonds du Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIIF), plus particulièrement le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)/ l'Union européenne, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, et le ministère des Finances du Japon, pour les tenir à jour sur les réalisations du programme et sur les progrès de la mise en œuvre des projets. Ces réalisations et les enseignements qui en sont tirés sont le résultat des efforts conjoints, du travail acharné et de l'engagement de nos partenaires de mise en œuvre sur le terrain. Nous sommes reconnaissants à tous ces partenaires et le rapport ci-joint vise à clairement souligner leur rôle et fournir les détails de leurs projets.

Préparé en collaboration avec les équipes du GIIF à travers le monde, ce rapport offre également un aperçu des activités passées et futures, y compris le rôle du GIIF dans le renforcement des capacités, la sensibilisation et les efforts de communication. L'équipe tient à remercier nos partenaires ainsi que les parties prenantes pour leur apport précieux de données et d'informations.

A titre d'exemple de synergies existant entre les secteurs public et privé, le programme GIIF a œuvré depuis 2009 pour fournir l'accès au financement aux plus vulnérables en soutenant le développement et la croissance des marchés locaux pour l'assurance agricole et paramétrique dans les pays en développement, principalement en Afrique sub-saharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et dans les régions d'Asie Pacifique. Compte tenu des risques croissants liés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles que connaît le monde, notre priorité est d'œuvrer pour atténuer ces risques, afin d'éviter qu'ils ne renvoient les personnes dans le cycle de la pauvreté et ne mettent en danger leur survie économique et sociale. Dans ce contexte, nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre notre collaboration avec nos bailleurs de fonds et demeurons engagés à fournir l'accès au financement à nos clients dans les années à venir.

Fatou Assah
Chef de program GIIF
Finance & Markets
Groupe de la Banque Mondaile

Sigles et Acronymes

ACP	Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique
AKI	Association des Assureurs Kenyans
AMAB	Assurance Mutuelle Agricole du Bénin
ANACIM	Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie (Sénégal)
TASA	Terres Arides et Semi-Arides
CARD	Centre pour l’Agriculture et le Développement Rural (Les Philippines)
CCRIF	Mécanisme d’Assurance contre les Risques de Catastrophe dans les Caraïbes
CFA	Communauté Financière Africaine
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d’Assurances
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNAAS	Compagnie Nationale d’Assurance Agricole du Sénégal
CdP	Communauté de Pratique
COPROCUMA	La Coopérative des Producteurs et Cultivateurs du Mali
CPMI	CARD Pioneer Microassurance (Les Philippines)
UE	Union Européenne
ENSO	Phénomène d’Oscillation Australe El Niño (ENSO)
EQII	Assurance Indicielle contre les Tremblements de Terre
FANAF	Fédération des Sociétés d’Assurances de Droit National Africaines
FECECAM	La Faîtière des Caisses d’Epargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin
GIIF	Mécanisme Mondial pour l’Assurance Indicielle
IAM	Institut du coton du Mozambique (Instituto do Algodão de Moçambique)
IBLI	Assurance Bétail Indicielle
PBA	Principes de Base d’Assurance
IFC	Société Financière Internationale
OIT	Organisation Internationale du Travail
ILRI	Institut International de Recherche sur l’Élevage
IRA	Autorité de Contrôle des Assurances
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
IMF	Institution de Microfinance
MA	Micro assurance
MiCRO	Organisation de Microassurance pour le Risque de Catastrophe
MoU	Protocole d’Entente
NDVI	Indices de Végétation par Différence Normalisée
NAIC	Société d’Assurance Agricole du Nigéria
ONG	Organisation non Gouvernementale
PG	PlaNet Guarantee
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PPP	Partenariat Public-Privé

Sigles et Acronymes

RTWG	Groupe de Travail sur le Transfert du Risque
SACCO	Coopératives d'Épargne et de Crédit
SICL	Sanasa Insurance Company Ltd.
UST	Unité de Support Technique
ONU	Organisation des Nations Unies
BM	Banque Mondiale
GBM	Groupe de la Banque Mondiale
WRMF	Mécanisme de Gestion des Risques Climatiques
ZNFU	Union Nationale des Agriculteurs de la Zambie

Sommaire

Introduction p1

Stratégie du GILF p3

Qu'est ce-que l'Assurance Indicelle ? p4

Profils de pays p7

Afrique de l'est et Afrique Australe p8

Afrique de l'Ouest p14

Les Caraïbes p19

Pacifique p21

Pays hors Groupe p23

Partenariats p27

Sensibilisation et Communication p33



Introduction

Selon un rapport du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes paru récemment, les catastrophes naturelles ont coûté à l'économie mondiale 2 500 milliards de dollars depuis 2000 et atteint des millions de personnes. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que 870 millions de personnes souffrent de la faim chaque jour. Vu l'augmentation des risques liés aux changements climatiques, préjudiciables à la productivité et la viabilité de l'agriculture, certains experts estiment que 100 à 200 millions de personnes supplémentaires pourraient être exposées au risque de la famine d'ici 2050.

Le Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GILF) a été créé en 2009 pour répondre aux graves problèmes mondiaux exacerbés par le changement climatique.

En sa qualité de fiduciaire multi-donateurs financé par le Secrétariat ACP/Union européenne, le Japon

et les Pays-Bas, et géré par le pôle Finance et marchés des pratiques mondiales du Groupe de la Banque mondiale, le GILF s'efforce d'appuyer le développement et la croissance des marchés locaux de l'assurance indicielle/catastrophe dans les pays en développement, principalement en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et dans la région Asie-Pacifique. Il sert d'instrument permettant de fournir aux petits exploitants un accès aux services financiers. Il se propose d'élargir l'utilisation de l'assurance indicielle pour en faire un outil de gestion des risques dans le domaine de la production agricole, la sécurité alimentaire et l'atténuation du risque de catastrophe naturelle, en aidant les agriculteurs et les ménages à réduire les risques auxquels ils sont confrontés et à protéger leurs actifs et moyens d'existence.

Le changement climatique est l'un des plus grands risques auxquels est confronté le monde d'aujourd'hui. Si on ne s'y attaque pas rapidement,



Le changement climatique est l'un des plus grands risques auxquels est confronté le monde d'aujourd'hui. Si on ne s'y attaque pas rapidement, les conséquences pourront nuire à la productivité agricole, accroître la fréquence des maladies, et entraîner des problèmes d'eau et de sécurité alimentaire, ainsi que l'instabilité économique.

les conséquences pourront nuire à la productivité agricole, accroître la fréquence des maladies, et entraîner des problèmes d'eau et de sécurité alimentaire, ainsi que l'instabilité économique.

Stratégie du GIIF

La stratégie du GIIF consiste à instaurer des marchés de l'assurance indicielle viables et à promouvoir des formules d'assurance innovantes, comme moyen de fournir l'accès aux services financiers. Cette stratégie nécessite une approche à plusieurs volets qui comprend :

1) Pédagogie financière : campagnes de promotion et d'information du public à travers les médias sur l'assurance indicielle, ciblant les agriculteurs, les petites entreprises, les IMF, les banques, les distributeurs et autres clients, d'autant que les marchés de l'assurance indicielle ne sont pas encore très bien compris du fait de leur nouveauté ;

2) Renforcement des capacités et subventions : octroi de subventions aux instituts de recherche, aux courtiers et aux ONG, pour accompagner la formation des institutions financières et des assureurs locaux à l'élaboration et la distribution de contrats et produits d'assurance indicielle, à la procédure de prise en charge des demandes d'indemnisation et la réalisation des études de faisabilité ;

3) Conseils techniques sur les produits et les prix : services consultatifs de spécialistes et partenaires du GIIF pour concevoir et élaborer des produits d'assurance indicielle appropriés, qui satisfassent et stimulent la demande d'assurance ;

4) Concertations publiques et facilitation de l'environnement réglementaire : appui au renforcement des systèmes juridiques, réglementaires et de surveillance associés à l'assurance indicielle, aussi bien au niveau national que régional, et création des conditions préalables pour introduire et réglementer des produits d'assurance basés sur des indices agricoles, assortie d'incitations fiscales et d'outils réglementaires idoines. Il est essentiel d'employer le mécanisme adéquat au cours de chaque stade de développement du marché de l'assurance, en instaurant des dispositifs incitatifs adaptés qui renforceront la demande d'assurance tout en comblant les lacunes du marché.

Mise en exergue de la Stratégie

GIIF a fourni une assistance juridique et réglementaire à l'autorité de réglementation des assurances du Kenya (IRA), de manière à répondre à des réglementations trop restrictives considérées comme des contraintes au développement des marchés de la micro-assurance et de l'assurance indicielle. GIIF a également participé à la rédaction de la nouvelle Loi sur l'assurance. Cette loi sur la nouvelle assurance (loi 2015) a été finalisée et est actuellement devant le Parlement kenyan. Après avoir travaillé sur cette Loi sur l'assurance, GIIF a soutenu l'autorité dans le développement d'un nouveau cadre juridique et réglementaire pour la micro-assurance (MI) et l'assurance indicielle (II). Les deux MI et les règlements II ont été élaborés et sont en attente de validation par le ministre

31

Pays avec des Projets du GIIF y compris des travaux sur les politiques et la régulation

1.3m

Nombre de paysans, bergers et micro-entrepreneurs ayant bénéficié de l'aide du GIIF

Qu'est-Ce Que l'Assurance Indicielle?

L'assurance indicielle est une approche relativement récente tout en étant innovante en matière de fourniture d'assurance permettant d'indemniser les pertes d'actifs ou d'immobilisations (essentiellement la baisse de fonds de roulement), imputables aux conditions météorologiques ou aux catastrophes naturelles sur la base d'un indice prédéterminé (le niveau de précipitations, par exemple). Elle se met en œuvre à la suite d'intempéries ou de catastrophes naturelles, sans nécessiter le recours aux services traditionnels d'experts en évaluation de sinistres. Avant le début de la période couverte par l'assurance, un indice statistique est mis au point afin de mesurer les écarts par rapport à la normale selon des paramètres tels que :

- * Les précipitations
- * La température
- * La magnitude des tremblements de terre
- * La vitesse du vent
- * Le rendement des cultures
- * Les taux de mortalité du bétail

L'assurance indicielle couvre les risques à divers niveaux :

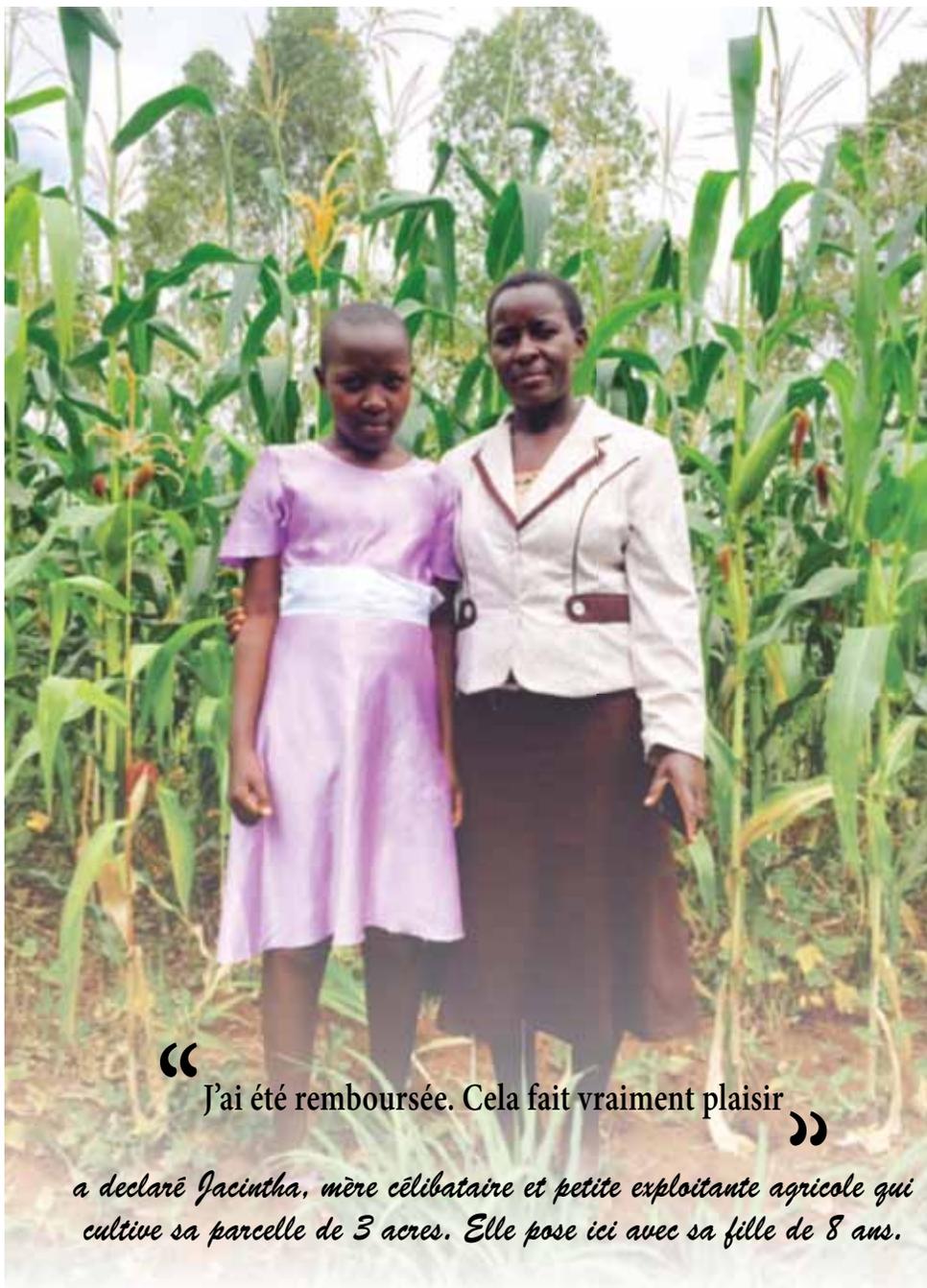
- * Au niveau micro, elle couvre les agriculteurs individuels et a été lancée dans des pays comme le Kenya et Haïti.
- * Au niveau méso, elle couvre les « agrégateurs de risque » tels que les banques, les institutions de microfinance, l'agroindustrie ou les sociétés nationales d'exportation, et a été instaurée dans des pays comme la République dominicaine par le biais de la Fédération nationale des producteurs de cacao.
- * Au niveau macro, elle couvre les passifs éventuels auxquels les gouvernements pourraient faire face en cas de catastrophes naturelles ou d'aléas climatiques, et a été encouragée dans des pays comme l'Uruguay pour protéger le budget fédéral et/ou provincial au cours de l'année durant laquelle la catastrophe s'est produite.

\$148m

Total du Portefeuille d'Assurance (cumulé)

« L'assurance est importante pour le développement car les pertes non assurées placent les populations dans le cercle vicieux de la pauvreté. Puisqu'elle fournit aux personnes vulnérables un accès au financement, l'assurance est un élément essentiel de réduction de la pauvreté. L'assurance indicielle quant à elle permet de stabiliser les revenus des petites entreprises et des agriculteurs lorsque les cultures sont fortement endommagées en raison du climat, améliorant de ce fait les moyens d'existence, les actifs et la gestion du risque à long terme des 2,5 milliards de petits exploitants agricoles dans le monde. Malheureusement, dans de nombreux pays en développement, l'assurance agricole et l'assurance contre les catastrophes naturelles ne sont pas proposées, et lorsqu'elles le sont, leur coût est prohibitif pour la grande majorité. »





“ J’ai été remboursée. Cela fait vraiment plaisir ”

a déclaré Jacintha, mère célibataire et petite exploitante agricole qui cultive sa parcelle de 3 acres. Elle pose ici avec sa fille de 8 ans.



Profils de Pays

Le GIIF a mené des opérations dans 31 pays à travers le monde, le plus souvent en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans la région Asie-Pacifique. Vingt-trois d'entre eux sont membres du Groupe des États ACP.

Afrique de l'est et Afrique Australe



La couverture de la micro-assurance en Afrique a fortement progressé au cours des dernières années. Selon les estimations, à partir de 2011, les produits de micro-assurance couvrent plus de 44 millions de personnes (vie et biens) dans 39 pays africains, soit un peu plus de 4% de la population du continent. Le marché reste dominé par l'assurance vie en Afrique australe et en Afrique de l'Est, alors que l'Afrique de l'Ouest se développe grâce à la croissance au Nigeria et au Ghana, et au grand nombre de personnes couvertes par l'assurance maladie.

En Afrique de l'Est et en Afrique australe, le GIIF a financé des « courtiers » partenaires d'exécution du secteur privé, pour la création de marchés de l'assurance indicielle dans cinq pays : le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et le Mozambique. Il a par ailleurs collaboré avec les gouvernements et les autorités administratives habilités à prendre des règlements au Kenya et en Ouganda, sur les questions liées à la réglementation.

Kenya, Rwanda, Tanzanie

Au Kenya, au Rwanda et en Tanzanie, où plus de 96% des terres agricoles sont pluviales, vulnérables à la

sécheresse et aux pluies irrégulières, l'atténuation des risques liés aux conditions météorologiques est un outil important de déblocage du crédit en faveur des petits agriculteurs. Un projet du GIIF est actuellement mis en œuvre dans ces pays en collaboration avec **ACRE Afrique** (l'ancien projet Kilimo Salama de la Fondation Syngenta pour une agriculture durable). Il s'agit du plus grand programme d'assurance indicielle du secteur privé au Kenya et en Afrique.



ACRE Africa

Profil du projet

Assureurs : UAP Insurance (Kenya), APA Insurance (Kenya), SORAS Insurance (Rwanda), UAP Insurance Tanzania Ltd (Tanzanie)

Réassureurs : Swiss Re, Africa Re

Canaux de livraison : distribution de semences liée à un service de géolocalisation d'un opérateur de réseau mobile, agroindustriels ayant de petits planteurs ou des agriculteurs sous contrat, institutions de prêts et coopératives d'épargne et de crédit (SACCO) accordant des prêts pour l'achat d'intrants, et agriculteurs d'exploitations de taille moyenne.

Produits : station météorologique et indice climatique satellitaire, indice de rendement local par zone, indice climatique hybride et assurance récolte multirisque (MPCI), et assurance cheptel laitier.

Cultures/bétail assurés : maïs, haricots, blé, sorgho, café, pommes de terre, et vaches laitières.

Risques assurés : sécheresse, pluies excessives et tempêtes, et risques associés à des pertes de gestation lors du vêlage

Période couverte par la subvention du GIIF : 2011–2012 et 2013–2016

Le projet actuel ambitionne de :

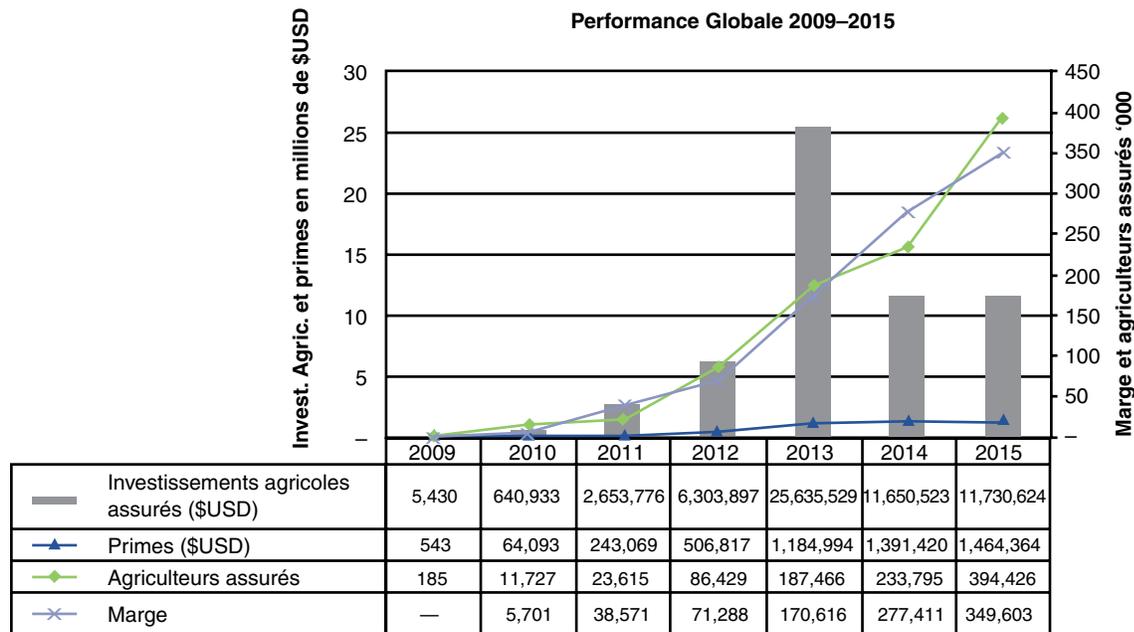
- * Élargir l'accès à l'assurance indicielle dans au moins trois pays d'Afrique de l'Est
- * Étendre l'offre d'assurance en mettant au point des produits supplémentaires, notamment des produits satellitaires et de télédétection

- * Distribuer des produits aux agrégateurs des agriculteurs tels que les fournisseurs de financements agricoles (agro-finance), les agroindustries, et les coopératives agricoles ainsi que les agriculteurs individuels
- * Analyser la viabilité et l'abordabilité de l'assurance indicielle en Tanzanie à la faveur d'une étude de faisabilité. Les résultats serviront de feuille de route pour l'entrée de ACRE dans le secteur de l'assurance agricole en Tanzanie.

ACRE a connu une croissance importante de ses activités en 2015 en vendant des produits

d'assurance à 394 426 agriculteurs. Il a également augmenté la capacité des marchés locaux à fournir l'assurance indicielle en offrant des formations à plus de 60 organismes de parties prenantes de l'industrie.

La garantie replantation innovante introduite par ACRE procure une couverture contre le déficit de pluies pendant la période cruciale de germination du maïs. Lorsque les pluies s'avèrent insuffisantes après que l'agriculteur assuré a planté, l'assurance prévoit une indemnisation de sorte qu'il puisse racheter les semences et renouveler le semis au cours de la même saison.



« Un des éléments uniques du projet est l'utilisation des technologies mobiles pour fournir des services d'assurance aux petits exploitants agricoles. Les agriculteurs peuvent « essayer l'assurance » en assurant simplement un sac de semences. L'assurance d'une acre (0,40 hectare) de maïs contre la sécheresse coûte 37 \$EU à l'agriculteur, soit 10% de la valeur de la récolte. Tout remboursement est transféré sur le portefeuille du téléphone mobile de l'agriculteur à la fin de la saison. »

Histoire d'une Réussite : Le Succès du Produit "Kilimo Salama" de ACRE au Kenya

"Kilimo Salama" signifie culture sûre en Swahili

En 2015, ACRE Afrique a livré des produits d'assurance à 394 426 agriculteurs au Kenya, au Rwanda et en Tanzanie, pour une valeur de 11,7 millions de dollars. La clé du succès a été d'offrir une solution globale pour atténuer les risques climatiques, et pas uniquement une assurance. ACRE qui a parfaitement compris les risques agricoles a pu élaborer des produits d'assurance personnalisés à l'aide de la téléphonie mobile, assortis de services consultatifs agricoles, de données météorologiques, d'un accès local aux intrants de qualité, aux prêts pour l'achat d'intrants. Ses produits ont permis aux établissements de crédit d'entrer dans le domaine du crédit agricole en atténuant le risque de remboursement lié aux conditions météorologiques.

L'équipe de spécialistes de ACRE modélise les risques des cultures, formule des indices de cultures, gère les données climatiques, conçoit des produits d'assurance, éduque les agriculteurs, et crée des canaux de distribution pour l'assurance. Un facteur majeur du succès de ACRE a été ce pôle de connaissances composé d'experts, situé à Nairobi, au Kenya.

Il n'empêche que le succès ne signifie nullement qu'il n'y a aucun défi à relever. La diversité des cadres réglementaires de l'assurance d'un pays à l'autre présente des difficultés pour l'instauration des marchés de l'assurance indicielle. Les lois et règlements sur le rôle des prestataires de services d'assurance agricole et les pourcentages de frais admissibles varient selon les pays. Il y a lieu de mettre en place de nouveaux partenariats dans chaque pays, y compris avec les institutions gouvernementales, les agrégateurs des agriculteurs, et les compagnies d'assurance qui couvrent une partie du risque.

Le plus grand obstacle à l'expansion est l'accès à des données fiables à long terme sur lesquelles l'on fonderait les indices d'assurance agricole. Pour que l'assurance indicielle soit abordable et précise, il faut pouvoir disposer de 10 à 20 ans de données sur les précipitations ou les rendements antérieurs. La collecte, la vérification et l'analyse de ces données est le processus qui nécessite le plus de temps dans l'élaboration des produits. Lorsque ces données ne sont pas disponibles, ACRE investit dans les données satellitaires et des tests de technologies de pointe en matière d'analyse pour générer la formule de substitution la plus précise de l'expérience des agriculteurs.



Kilimo Salama a remporté le « Financial Times/IFC Sustainable Finance Award 2012 » dans la catégorie « Technology in Sustainable Finance ». Les lauréats ont été annoncés lors du Sustainable Finance Awards Dinner à Londres le 14 Juin 2012. Les FT / IFC Sustainable Finance Awards sont les principales récompenses mondiales pour la responsabilité sociale et environnementale en matière de banque et d'investissement.

Outre le projet Kilimo Salama, le GIIF mène de nombreuses activités distinctes au Kenya et au Rwanda

Kenya

Institut International de Recherche Sur le Bétail (Ilri)

L'assurance bétail est essentielle dans les pays en proie à la sécheresse comme le Kenya. En 2011, le Kenya a subi l'une des pires sécheresses de son histoire qui a décimé 30% du cheptel national dans certaines des terres arides et semi-arides (TASA) du nord du pays. Le Gouvernement du Kenya (2000), indique que 60% du cheptel du pays se trouve sur des terres pastorales, et est évalué à quelque 6 milliards de dollars pour une valeur laitière annuelle de 67 à 107 millions de dollars.

Profil du projet

Partenaires : APA Insurance (assureur) ; Africa Re, Swiss Re (réassureurs) ; dirigeants communautaires (canaux de livraison)

Produits : assurance indicielle bétail (chameaux, bovins, chèvres et moutons)

Risques assurés : sécheresse

Période couverte par la subvention du GIIF : octobre 2010–juin 2013

Au Kenya, le GIIF et l'Institut international de recherche sur le bétail (ILRI) ont collaboré d'octobre 2010 à juin 2013 en vue d'appuyer un projet d'aide à la prime d'assurance dans le cadre du lancement initial des produits d'assurance bétail indicielle (IBLI). Les clients cibles étaient des éleveurs à petite et grande échelle. Vu que l'élevage pastoral dépend uniquement des pâturages comme source de nourriture, une assurance bétail indicielle qui surveille par satellite la disponibilité du fourrage et établit un lien avec les décès du bétail s'est révélée être la meilleure option. L'appui du GIIF visait à maintenir les primes à un prix raisonnable afin que les agriculteurs de la région de Marsabit puissent souscrire à une assurance.

Le projet a produit les meilleures pratiques en matière d'assurance bétail par satellite. Au terme du projet en juin 2013, plus de 3 600 contrats avaient été vendus. Depuis la clôture du projet, le Gouvernement du Kenya fonde son programme d'assurance bétail de grande envergure sur le produit d'assurance bétail indicielle conçu par l'ILRI.

Autorité de Contrôle des assurances (IRA) du Kenya

Le GIIF a certes privilégié les approches du secteur privé au Kenya et a aidé des milliers d'agriculteurs à bénéficier de l'assurance indicielle, mais l'élaboration de l'assurance indicielle se heurte encore à des contraintes d'ordre juridique et réglementaire. C'est pourquoi, le régulateur du Kenya (IRA) a sollicité un appui financier et technique, ainsi que des ressources humaines auprès du GIIF en vue de réaliser un examen juridique et réglementaire, et une assistance afin de formuler un nouveau cadre juridique et réglementaire pour la micro-assurance et l'assurance indicielle. L'IRA a fait état du besoin urgent de capacités techniques et de la nécessité de promouvoir l'intérêt et l'importance de l'assurance auprès des consommateurs.

Le GIIF fournit à l'IRA une assistance juridique et réglementaire pour lui permettre de maîtriser des réglementations trop restrictives qui constituent un frein au développement des marchés de la micro-assurance et de l'assurance indicielle. Le GIIF a également participé à la rédaction de la nouvelle loi sur les assurances (loi 2015) dont le Parlement kenyan est actuellement saisi. Après sa contribution à la rédaction de cette loi, le GIIF a aidé l'IRA à mettre en place un nouveau cadre juridique et réglementaire pour la micro-assurance (MA) et l'assurance indicielle (AI). Les réglementations relatives à la



Les représentants de l'ILRI organisent un jeu de démonstration des produits d'assurance aux éleveurs Massai du Kenya. En 2011, le Kenya a subi l'une des pires sécheresses de son histoire qui a causé la perte de 30% du cheptel du pays dans certaines régions du nord du pays.

micro-assurance et l'assurance indicielle ont été élaborées et n'attendent plus que la publication par le ministre, au journal officiel.

Aujourd'hui, l'équipe GIIF du Groupe de la Banque mondiale envisage la mise en place de partenariats avec l'Université Strathmore et l'Université de Nairobi dans le cadre d'un projet de recherche sur l'assurance indicielle à paramètres multiples, ainsi qu'une formation sur des techniques actuarielles à l'intention des professionnels du secteur des assurances en Afrique.

Mozambique

Au Mozambique, l'agriculture représente environ 32% du PIB et plus de 81% de la population s'y adonne. Pourtant, seule une fraction des terres potentiellement arables du Mozambique est actuellement cultivée. Le peu d'intérêt pour les terres arables s'explique essentiellement par une aversion au risque de la part des agriculteurs et des institutions financières, d'autant que les catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les inondations compromettent régulièrement la production agricole.

Jusqu'à ces derniers temps, il n'existait aucun marché de produits d'assurance agricole au Mozambique pour les petits exploitants, et les agriculteurs pauvres du pays étaient à la merci des catastrophes naturelles. L'absence de produits d'assurance freine l'accès des agriculteurs au capital de tiers, décourage le recours aux nouvelles techniques/technologies agricoles, et, dans l'ensemble, maintient les petits exploitants dans la pauvreté. Suite à la subvention accordée en 2011 par le programme GIIF de la Banque mondiale, au titre du renforcement des capacités locales, l'entreprise Guy Carpenter & CO LLC, de concert avec Asia Risk Centre Inc., Hollard Mozambique et EMOSE, a élaboré, mis en œuvre et déployé deux projets



pilotes d'assurance indicielle agricole et climatique à la fin de 2012. Les produits d'assurance indicielle couvraient les producteurs de maïs du district de Chimoio et la production de coton dans les districts de Lalaua et Monapo.

Profil du projet

Partenaires : Hollard Mozambique, EMOSE (assureurs); Swiss Re (réassureurs); Institut du coton du Mozambique, AgDevCo (canaux de distribution)

Produits : assurance indicielle météorologique

Cultures/bétail assurés : maïs, coton

Risques assurés : sécheresse, température

Période couverte par la subvention du GIIF : février 2011–juin 2013

Le produit d'assurance indicielle se distinguait par ses nombreuses caractéristiques exceptionnelles, notamment le recours à un modèle de « portefeuille de prix » dans lequel le montant assuré dans une région donnée constitue la base de calcul du risque. Comparée à la formule qui consiste à calculer le prix pour chaque zone prise individuellement, cette méthode peut permettre de faire baisser le coût des primes d'assurance.

Le plan d'assurance indicielle a fait l'objet d'une étroite collaboration public-privé, un aspect essentiel dans la création de nouveaux marchés. Deux sociétés agroalimentaires, Olam et SANAM, ont distribué le produit à leurs producteurs de coton. Deux compagnies d'assurance, Hollard et EMOSE, ont garanti les primes, et l'Institut du coton du Mozambique (IAM) a coordonné ce partenariat public-privé réussi. En 2013, les produits d'assurance indicielle ont couvert 43 000 agriculteurs au Mozambique.

Ouganda

La modification, en 2011 de la loi sur les assurances, a transféré à l'Autorité de contrôle des assurances (IRA) de l'Ouganda la charge de réguler la micro-finance. L'un des principaux produits envisagés dans ce secteur est un produit de micro-assurance en direction des agriculteurs qui élargirait leur accès au crédit.

Suite à la réforme de la loi ougandaise sur les assurances, il a été constaté que celle-ci ne comportait aucune disposition relative spécifiquement à la micro-assurance et à l'assurance indicielle. L'équipe de la Banque mondiale, en collaboration

avec la GIZ, a entrepris d'élaborer un cadre plus large pour la micro-assurance, et a achevé l'examen complet de la conformité de l'ancienne loi d'assurance par rapport aux principes de base d'assurance (PBA), puis l'a présenté à l'IRA. En réponse, l'IRA a demandé que soit rédigée une nouvelle loi sur les assurances avec des dispositions spécifiques relatives à l'assurance agricole. Finalement, une nouvelle loi sur les assurances prévoyant la formulation de réglementations sur l'assurance indicielle a été promulguée. Cette disposition permettra de commercialiser et de distribuer des produits adaptés à l'assurance récolte et à l'assurance bétail.

Zambie

De 2013 à 2014, le Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIF) a accordé des subventions dans le cadre du renforcement des capacités à MicroEnsure LLC pour le lancement d'une assurance indicielle en Zambie. MicroEnsure et les assureurs locaux, Insurance Company Mayfair Zambia Limited et Focus General Insurance Limited, ont donné la preuve de l'utilisation efficace d'une nouvelle stratégie de distribution visant à livrer des volumes de primes viables en collaborant avec

certaines agrégateurs (NWK Agri-services, Zambia National Farmers Union (ZNFU), et Pioneer Seed), l'objectif commercial déclaré étant d'offrir des produits d'assurance. C'est ainsi que la ZNFU et Mayfair ont proposé une assurance aux agriculteurs associés à son programme de crédit Lima, afin de réduire la concentration de risques en matière de prêt pour la ZNFU parmi les producteurs de maïs, et d'accroître les activités de sensibilisation des membres menées par la ZNFU. La dernière année du projet, MicroEnsure, Mayfair, et Focus ont fourni une couverture d'assurance à 6 000 producteurs de maïs et de coton.

En 2016, le GIF a octroyé des subventions à Mayfair comme à Focus pour valoriser leur offre d'assurance indicielle. Jusqu'à présent, l'expansion enregistrée en 2016 a été impressionnante, avec 58 900 producteurs de maïs et de coton assurés pour la saison 2015/16. Les assureurs ont également fait preuve d'innovations supplémentaires dans la distribution. À titre d'exemple, Mayfair, en collaboration avec la ZNFU, a introduit avec succès un produit d'assurance indicielle associé au nouveau programme de coupons électroniques de subvention aux engrais du Gouvernement de la Zambie. Le produit assure la valeur du « coupon intrants » fourni par le gouvernement.



Plusieurs défis sont associés à la construction de marchés d'assurance durables et évolutifs dans les pays en développement. Ceux-ci comprennent la distribution inégale de la population, l'insuffisance des infrastructures et le manque de données fiables et de canaux de distribution.

Afrique de L'Ouest



Le marché de la micro-assurance est encore restreint en Afrique de l'Ouest, avec seulement 4,4 millions de personnes bénéficiant d'une couverture (vie et biens). Il est vrai que l'agriculture constitue une part importante du PNB et emploie de nombreuses personnes dans les pays d'Afrique de l'Ouest, pourtant l'assurance-récolte est peu développée par rapport aux pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est. En 2012, un nouveau cadre juridique consacré à la micro-assurance et prévoyant une disposition spécifique sur l'assurance indicielle a été adopté par l'organisme régional d'assurance (CIMA) dans 14 pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, et Togo). Le nouveau cadre devrait favoriser le développement de l'assurance indicielle récolte dans la région. Toutefois, la région du Sahel est celle qui enregistre la plus forte variabilité des précipitations au monde, d'où la nécessité et également la difficulté de disposer d'une assurance-récolte. Les donateurs et les institutions locales en Afrique de l'Ouest souhaitent vivement mettre en place l'assurance indicielle récolte. Le CNAAS, l'AMAB, l'Allianz et PlaNet Garantie sont des pionniers dans l'élaboration et la distribution de l'assurance indicielle récolte dans cette région.

Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal

Le GIIF, en partenariat avec **PlaNet Garantie**, a lancé, en février 2011, le projet intitulé « Assurance Récolte Sahel » dans des pays ouest-africains à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal. Au titre de ce programme, le Groupe de la Banque mondiale a confié à PlaNet Garantie la mise en œuvre d'une stratégie régionale visant à développer l'assurance indicielle agricole

en Afrique de l'Ouest. Le projet a été conçu dans le souci d'aborder les aspects clés de la chaîne de valeur de l'assurance-récolte, tels que la réalisation d'études de faisabilité, la conception des indices, la diffusion d'informations sur l'assurance-récolte. L'objectif du projet était de mettre également en place une plateforme de gestion de l'assurance indicielle, en vue de fournir des services de souscription et de gestion des sinistres.

PlaNet Garantie a offert aux producteurs de coton et de maïs l'assurance indicielle climatique et l'assurance indicielle basée sur le rendement par zone. Les IMF ont été les principaux partenaires de distribution.

Bénin

Selon des estimations de 2011, le Bénin est un petit pays d'un peu moins de 10 millions d'habitants, dont l'économie nationale repose sur le secteur de l'agriculture, notamment le coton. Au demeurant, le secteur agricole représente environ 32% du PIB et constitue la source de revenus de près de 70% de la population active du pays. Dans le cadre de sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (2011–2015), le Bénin a élevé la diversification agricole et l'amélioration de la productivité agricole au rang de priorités clés.

Projet Pilote du Bénin—AMAB (Assurance Mutuelle Agricole du Bénin)

Dans le secteur public, le GIIF qui s'est employé à mettre en place un environnement juridique et réglementaire favorable de concert avec l'AMAB, a demandé à l'équipe GIIF de la Banque mondiale de concourir à la conception et la mise en œuvre de l'assurance indicielle, et au renforcement des capacités de l'AMAB. Le projet pilote a tiré les leçons de l'expérience préalable au Sénégal, suite à une étude de faisabilité réalisée en 2012 par un consultant international, le Cirad. Les activités régulières de la saison de culture sont menées dans le cadre de ce projet et, à ce jour, plus de 3 000 agriculteurs ont été assurés. L'équipe a effectué une mission d'examen en novembre 2015 et achève un rapport d'évaluation, dont les conclusions seront diffusées auprès des décideurs et contribueront à créer des synergies avec d'autres initiatives de la Banque mondiale.

La Banque mondiale appuie les efforts de renforcement des capacités et de mise en place d'un environnement favorable entrepris par le Bénin. En 2012, les instruments réglementaires en vigueur

ont été révisés pour y inclure la micro-assurance indicielle et l'assurance indicielle agricole. S'en est suivi un atelier national organisé par l'autorité de réglementation du Bénin. Cinq ateliers de sensibilisation et de formation ont également été tenus à l'intention des producteurs, des institutions de micro-finance et du personnel de l'AMAB, sur les caractéristiques des produits, la gestion des produits et des techniques de vente, et sur le processus de gestion des sinistres.



PlaNet Guarantee

Du côté du secteur privé, le GIIF a collaboré avec PlaNet Guarantee sur le projet intitulé « Assurance Récolte Sahel ».

Profil du projet

Partenaires : AMAB (assureur), Swiss Re (réassureur), IFM (canaux de livraison)

Produits : assurance indicielle climatique satellitaire

Cultures/bétail assurés : maïs, coton

Risques assurés : sécheresse

Période d'exécution : février 2012–décembre 2014

Le processus de distribution des produits d'assurance indicielle pour deux types de maïs a démarré en juin 2013. PlaNet Guarantee a fourni l'assurance indicielle climatique satellitaire et l'assurance indicielle basée sur le rendement par zone aux producteurs de maïs et de coton au Bénin. Les IMF étaient les principaux partenaires de distribution, notamment la FECECAM, la plus grande IMF du Bénin disposant d'un vaste réseau d'agences à travers le pays.

Burkina Faso

Profil du projet

Partenaires : Allianz (assureur) ; Swiss Re, Africa Re, Cica Re, Hannover Re (réassureurs) ; IMF, banques, et ONG (canaux de livraison)

Produits : assurance indicielle climatique satellitaire, assurance indicielle basée sur un rendement moyen par zone

Cultures/bétail assurés : maïs, coton

Risques assurés : sécheresse, baisse de rendement

Période d'exécution : février 2011–décembre 2014

Les activités de PlaNet Guarantee au Burkina Faso ont débuté en 2010 et les premiers produits ont été vendus en 2011. Les IMF et les banques ont été les principaux partenaires de distribution. Ainsi, la diversité des canaux de distribution a été la clé du succès du projet.

Concevoir un produit pour le coton était important, d'autant qu'il s'agit d'une culture plus rentable (la moyenne d'hectares cultivés est plus élevée chez les cultivateurs de coton). En 2014, 7 500 agriculteurs liés par contrat à Sofitex (société étatique de coton), et ayant bénéficié de prêts provenant de Ecobank par le biais de leurs coopératives agricoles, pour l'achat d'intrants, ont été assurés selon un indice satellitaire (maïs) et un indice basé sur le rendement (coton). Une étude réalisée en 2011 par PlaNet Guarantee a constaté que l'assurance récolte indicielle au Burkina Faso « a un impact positif sur le montant du crédit accordé, l'engrais acheté, le volume de la production et la valeur ajoutée. » Les agriculteurs assurés ont reçu 1,4 fois le montant du crédit accordé aux agriculteurs non assurés. Le montant du crédit octroyé aux agriculteurs une fois assurés était supérieur à 170%, comparé à celui qu'ils recevaient lorsqu'ils n'étaient pas couverts par une assurance.

Mali

Profil du projet

Partenaires : Allianz (assureur) ; Swiss Re, Africa Re, Cica Re (réassureurs) ; IMF et coopératives (canaux de livraison)

Produits : assurance indicielle climatique satellitaire

Cultures/bétail assurés : maïs, coton

Risques assurés : sécheresse, excès de pluie

Période d'exécution : février 2011–décembre 2014

PlaNet Guarantee a vendu ses produits pour la première fois au Mali en 2011. Le projet a offert l'assurance indicielle climatique satellitaire aux producteurs locaux de coton et de maïs, et les coopératives agricoles étaient les principaux partenaires de distribution.

Les activités d'assurance indicielle de PlaNet Guarantee ont accru la disponibilité des prêts pour l'achat d'intrants pour les petits exploitants

agricoles du Mali. PlaNet Guarantee a travaillé en étroite collaboration avec son partenaire de distribution principal, un syndicat de producteurs de coton qui produit également du maïs pour la consommation, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles il est confronté pour obtenir des fonds qui lui permettraient d'accorder des prêts à ses membres, du fait de l'instabilité politique dans la région. Pour la saison 2014, PlaNet Guarantee a conseillé et soutenu le syndicat afin qu'il bénéficie de financements pour la saison, et le syndicat a réussi à obtenir un prêt important pour l'achat d'intrants, avec comme garantie la couverture de l'assurance.

Succès et Statut Actuel des Projets de Planet Guarantee en Afrique de l'Ouest

Le projet a assuré avec succès 52 228 agriculteurs, dépassant son objectif initial de 40 000, et a introduit 14 nouveaux produits d'assurance. L'équipe GIF-PG a été le précurseur de l'assurance indicielle en Afrique occidentale, sur plus de 4 saisons de vente entre 2011 et 2014. Au cours de la période du projet, dix nouveaux produits d'assurance indicielle ont été élaborés et 12 ateliers, sessions de formation et séminaires sur l'assurance indicielle ont été organisés dans tous les pays parties prenantes du projet.

En outre, PlaNet Guarantee a joué un rôle actif dans l'obtention d'un financement de la Bank of Africa au Mali pour son partenaire de distribution, la Coopérative des producteurs et cultivateurs du Mali (COPROCUMA). Ce financement a permis à la COPROCUMA d'augmenter de 20% le montant de ses prêts aux petits agriculteurs. Le projet a également suscité un système d'émulation sur le marché local et régional afin d'augmenter le taux de pénétration de l'assurance indicielle : l'acceptation du risque par un deuxième réassureur international (Hannover Re), et le vif intérêt porté par un autre assureur régional (Activa) à la conception de produits d'assurance indicielle en sont la preuve. Suite au travail réalisé par PlaNet Guarantee et à sa collaboration avec plusieurs parties prenantes en Afrique de l'Ouest aujourd'hui, 11 assureurs et réassureurs ont ajouté les produits de PlaNet Guarantee à leurs portefeuilles; 5 assureurs (Allianz Mali, Allianz Bénin, Allianz Burkina, l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin, et la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal) souscrivent désormais les produits de PlaNet Guarantee et 6 réassureurs (Swiss Re, Africa Re, Cica Re, NCA Re, Sen Re, Hannover Re) offrent une capacité de transfert de risque international. Cette expérience révèle que les

produits basés sur un indice suscitent de plus en plus d'intérêt parmi les assureurs et réassureurs de cette région, ce qui est primordial pour le marché de l'assurance indicielle.

Ce programme ayant été couronné de succès, l'équipe GIF de la Banque mondiale a présenté un projet de proposition relatif à un deuxième partenariat avec PlaNet Guarantee couvrant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal jusqu'à fin 2018.

Senegal

Projet Pilote du Sénégal—CNAAS (Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal)

Les aléas climatiques constituent une entrave majeure aux investissements et à la modernisation de l'agriculture au Sénégal, en ce que la région du Sahel, en proie à la sécheresse, est caractérisée par une pluviosité irrégulière et des sols relativement pauvres. Créée en 2008 dans le cadre d'un partenariat public-privé, la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal (CNAAS) a en charge la souscription d'assurances récolte et bétail.

À la demande du ministère sénégalais des Finances, une étude de faisabilité visant à évaluer les possibilités offertes par l'assurance indicielle a été menée à terme en 2009. Cette étude a préconisé le développement d'un mécanisme d'assurance basé sur un indice climatique pour l'agriculture commerciale, et a proposé la mise en œuvre d'un projet pilote pour les producteurs d'arachides dans deux départements, Niour et Kaffrine.

Dans la foulée de ces recommandations, la CNAAS a sollicité en 2011 une assistance financière et technique de la Banque mondiale, en vue de mener des tests pilotes sur l'assurance indicielle en faveur des producteurs d'arachides. L'intention



du projet pilote était de 1) tester les procédures opérationnelles et techniques du programme d'assurance récolte basée sur un indice climatique avec un potentiel d'expansion à plus grande échelle et 2) éduquer les agriculteurs, les intermédiaires, les régulateurs et les membres des départements ministériels.

Les accomplissements du projet pilote se présentent comme suit :

- * Des infrastructures météorologiques (stations météorologiques automatiques et manuelles) ont été mises en place et des données météorologiques ont été recueillies par l'agence météorologique (ANACIM) et analysées par des instituts de recherche (CIRAD/ISRA)
- * Un produit d'assurance climatique indiciaire a été conçu pour protéger les producteurs d'arachide contre les effets de la sécheresse, en collaboration avec l'association des agriculteurs (ASPRODEB) et Swiss Re
- * La concertation avec le gouvernement a conduit ce dernier à s'engager à subventionner les primes des titulaires d'un contrat d'assurance à hauteur de 50% pour certaines cultures et du bétail spécifié, y compris ceux pris en compte dans le cadre du projet pilote du GIIF.

De plus, l'équipe du GIIF a participé à de nombreuses activités par le biais de différents canaux de concertation tels que :

- * Les « Débats stratégiques sur le changement climatique » tenus à Dakar en novembre 2015
- * Le Groupe de travail sur le transfert du risque (RTWG) réuni en juillet pour discuter de ses objectifs et des questions à aborder, notamment la coordination géographique, l'accès aux données, la distribution, la réassurance, etc
- * L'atelier organisé par le Mécanisme de gestion des risques climatiques (WRMF) sur la télédétection et son application dans l'assurance indiciaire.

La prochaine phase du projet pilote consiste à mettre en place des mesures pour que la CNAAS prenne l'initiative du processus de mise en œuvre du projet, en élaborant des produits indiciaires et en offrant de la formation aux coopératives et aux IMF. À ce jour, le projet a assuré près de 10 000 agriculteurs au Sénégal.

Nigéria

La Société d'assurance agricole du Nigéria (NAIC) a sollicité un appui technique de la Banque mondiale pour créer des produits d'assurance-récolte indiciaire, qui complèteraient sa police classique d'indemnisation des pertes encourues par les investissements. En réponse à cette situation, le GIIF de la Banque mondiale a mené une étude de faisabilité visant à introduire des produits d'assurance indiciaire ainsi qu'à examiner et améliorer le cadre réglementaire et de contrôle en vigueur.

Parmi les réalisations on peut citer :

- * Une étude de pré-faisabilité menée à bien dans 5 États du Nigeria (Kano, Kaduna, Lagos, Enugu et Cross River) sur la production du maïs et du riz en culture pluviale, a conclu que les principaux risques auxquels la production agricole fait face dans ces États (organismes nuisibles et maladies, incendies et inondations), ne pouvaient faire l'objet d'une indexation
- * L'étude a recommandé d'envisager la possibilité de recourir à des applications de la télédétection pour mettre au point des produits résultant de l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI), aux niveaux méso et macro dans les zones arides et semi-arides du nord du pays
- * Une visite d'étude et de formation en Inde faite en septembre 2012 par un représentant de la NAIC.

L'équipe GIIF continue de collaborer avec le partenariat pour le savoir et le programme Impact insurance de l'OIT, afin d'offrir une formation technique aux parties prenantes locales dans le pays.

Afrique Francophone : Travail Juridique et en Matière de Réglementation avec la CIMA

Outre l'appui au niveau de chaque pays, les équipes GIIF de la Banque mondiale travaillent également au niveau régional dans le cadre de la coopération avec la CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances), qui est l'organisme régional du secteur des assurances de 14 pays d'Afrique francophone. En sont membres le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, les Comores, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, la République centrafricaine le Sénégal, le Tchad et le Togo.



Le GIIF a contribué à l'amélioration des cadres réglementaires d'un grand nombre de pays, dont 14 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, par le biais de la Conférence Interafricaine des marchés d'assurances (CIMA).

En 2011, à la demande de la CIMA et de la FANAF, une étude régionale sur la micro-assurance a été réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Ce rapport a souligné la nécessité de mettre en place un nouveau cadre régional pour la micro-assurance et l'assurance indicielle agricole, dont ne disposait pas la zone CIMA. Les principales réalisations relevant du projet étaient entre autres :

- * Un appui à la CIMA pour lui permettre de rédiger les modifications de la réglementation actuelle nécessaires, pour pouvoir promouvoir la micro-assurance et commercialiser des produits d'assurance indicielle agricole

- * L'adoption du document révisé du code de la CIMA, le Livre 7 du code CIMA, en avril 2012, qui a permis la pratique des activités de micro-assurance, y compris l'assurance indicielle dans la zone CIMA
- * La ratification de la nouvelle réglementation par les 14 ministres des Finances de la zone CFA, qui en juin 2012 ont fait du Livre 7 une composante à part entière du Code de la CIMA. Un moratoire d'un an a été fixé pour que toutes les compagnies d'assurance se conforment à la nouvelle réglementation au plus tard en juin 2013
- * Deux pays pilotes ont été choisis pour la pleine mise en œuvre de la réglementation dans la zone CIMA. (Voir les détails dans la partie sur le Bénin et le Sénégal)
- * La fourniture d'un premier appui technique par des mesures internes sur le Livre 7 de la CIMA en avril 2013 à Libreville (Gabon), de la part de l'Institut d'assurance internationale de Yaoundé (Cameroun), dans le but de former les cadres de tous les organismes nationaux de contrôle des assurances du marché d'assurances de la CIMA aux aspects suivants : « Licence et contrôle des entreprises de micro-assurance ».



Les Caraïbes



Haïti

Cinquante-deux pour cent de la population en Haïti vit en zones rurales. Cependant, l'agriculture haïtienne a de tout temps été peu rentable, et les crédits financiers destinés à l'agriculture représentent moins de 1% du total du portefeuille de prêts bancaires. Soixante pour cent de la nourriture consommée en Haïti est donc importée. La production agricole subit le contrecoup des catastrophes naturelles telles que l'excès de pluies, des vents de la catégorie d'ouragans, et les sécheresses.

Renforcement des Capacités

Le Gouvernement de Haïti dispose d'un Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes (CCRIF), mais souhaiterait étudier la possibilité de mettre en place des mécanismes de transfert du risque financier pour protéger le secteur agricole des dégâts causés par les tempêtes tropicales, élargir le marché du crédit agricole et mettre l'assurance agricole à la disposition des petits exploitants. Parmi les réalisations de la composante renforcement des capacités on peut citer :

- * L'établissement par l'équipe GIIF du Groupe de la Banque mondiale d'un rapport sur les stratégies de financement des risques climatiques en Haïti, notamment une analyse globale du cadre national de gestion des risques climatiques dans le secteur agricole, ainsi que d'éventuelles stratégies propres à améliorer cette gestion à court et moyen terme. Le rapport a été suivi de formations sur les questions techniques liées aux données climatiques et hydrologiques et sur les aspects financiers de l'assurance indicielle au niveau macro.
- * L'équipe GIIF du Groupe de la Banque mondiale a créé une base de données climatiques sur points de grille qui étalonne les données satellitaires historiques avec des données

historiques de la station météorologique, afin de fournir un historique complet des données sur les précipitations et les températures des 30 dernières années dans les deux parties de l'île Hispaniola (Haïti et la République dominicaine). Cela permettra d'appuyer les études de faisabilité, la conception des produits et la tarification.

L'équipe GIIF travaille en étroite collaboration avec l'équipe du bureau de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme renforcé de réglementation et de supervision des assurances.

Jamaïque

La Jamaïque est en butte à diverses catastrophes naturelles et, tous risques confondus, fait partie des pays les plus vulnérables au monde. Elle se trouve au centre de la ceinture tropicale de l'Atlantique, sur une zone complexe de la marge nord de la plaque Caraïbes, et est soumise aux pluies tropicales et à l'érosion qui en résulte. L'agriculture en Jamaïque est vulnérable face à divers risques allant des vents extrêmes aux pluviométries extrêmes, en passant par les sécheresses. Une grande partie du secteur agricole, y compris les chaînes d'approvisionnement intégrées et les petits exploitants, absorbent ces risques climatiques sans disposer de mécanismes publics ou privés de transfert de risque, ni de système d'assurance ou de réassurance.

En 2011, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a sollicité l'assistance technique de la Banque mondiale pour évaluer la faisabilité de partenariats d'assurance indicielle public-privé pour les cultures essentielles, de façon à renforcer son programme d'assistance en cas de catastrophe naturelle, pour les petits exploitants à travers le pays. Il a par ailleurs demandé une étude de faisabilité pour la création d'une assurance indicielle indexée sur la vitesse du vent dans le secteur du café.

Une étude de faisabilité d'un programme d'assurance indicielle catastrophe de type vent violent pour les producteurs de café a recommandé qu'un projet pilote soit mis en œuvre dans la région de Blue Mountain. Les données historiques sur les pertes de récolte dues à divers événements météorologiques recueillies auprès des bureaux de vulgarisation locaux de l'Autorité du développement rural ont contribué à la création d'une base de données, qui a été un tremplin vers la fourniture par le CCRIF d'une assurance indicielle agricole.



République Dominicaine

La trajectoire de la tempête tropicale Isaac en septembre 2012 a causé la destruction de champs de plantains dans la région sud de la République dominicaine. Cette situation a contraint les autorités nationales à fournir de l'aide en nature (matériaux de plantation, engrais, main d'œuvre pour le nettoyage, préparation du sol, par exemple) aux agriculteurs les plus touchés. Bien que certains assureurs proposent l'assurance agricole, le ministère de l'Agriculture ne dispose pas de budget prédéfini pour lutter contre les effets négatifs causés par les événements dans l'agriculture, lorsque ce secteur fait face à d'importantes dettes éventuelles.

En 2012, le ministère de l'Agriculture de la République dominicaine a souhaité bénéficier d'un appui de la Banque mondiale pour évaluer la possibilité de créer une assurance indicielle aux niveaux macro et méso, comme suit :

- * *Au niveau macro* : L'équipe GIIIF de la Banque mondiale a réalisé une étude de faisabilité pour la conception d'une assurance indicielle agricole basée sur l'indice de la trajectoire des cyclones (HTI) et sur l'indicateur d'oscillation australe El Niño (ENSO). Ayant vérifié que l'assurance HTI était une option, l'étude a fait des propositions sur la conception du produit et la tarification. En ce qui concerne l'assurance ENSO, les données climatiques historiques ne suffisent pas pour déterminer s'il existe une corrélation acceptable avec les pertes agricoles dans le pays.
- * *Au niveau méso* : L'équipe GIIIF de la Banque mondiale a évalué la faisabilité d'une assurance indicielle basée sur le rendement par zone pour la fédération nationale des producteurs de cacao, à partir des données historiques de production. Elle a prouvé qu'un tel mécanisme pouvait fonctionner, a conçu un produit et en a fixé le

prix. Elle a toutefois indiqué que les mesures d'atténuation des risques (pour la protection contre les rats, les oiseaux et autres organismes nuisibles, par exemple) pourraient induire un rapport coût-bénéfice plus intéressant.

Dans les deux cas, l'équipe a également formulé des recommandations pour la mise en œuvre de l'organisation d'une éventuelle assurance indicielle, et, a produit par ailleurs une base de données climatiques sur points de grille qui étalonne les données satellitaires historiques avec des données historiques de la station météorologique, afin de présenter un historique complet des données sur les précipitations et les températures des 30 dernières années dans les deux parties de l'île Hispaniola.

L'équipe GIIIF du Groupe de la Banque mondiale a poursuivi son engagement en République dominicaine, avec le lancement cette année d'un nouveau projet appuyant la création, la structuration et la gestion de l'écosystème de l'assurance indicielle nécessaire à la viabilité à long terme, au moyen d'une approche programmatique public-privé.

Au nombre des activités on peut citer : (i) la mise en place de systèmes d'information sur les données agroclimatiques et leur gestion par le secteur public; (ii) la clarification et l'application de la politique publique en matière d'assurance agricole; et (iii) la prestation de services-conseil pour développer un portefeuille de produits d'assurance indicielle, de concert avec les compagnies d'assurance publiques et privées pour les banques, les IMF, et les agrégateurs des agriculteurs, et (iv) la sensibilisation et la diffusion des connaissances sur les applications de l'assurance indicielle.

À ce jour, des ateliers et des formations sur l'assurance indicielle ont été organisés à l'intention des principaux acteurs publics et privés du secteur - compagnies d'assurance, associations d'agriculteurs, gestionnaires de données climatiques, banques, IMF et institutions financières. L'équipe est actuellement en pourparlers avec une compagnie d'assurance locale pour la prestation de services consultatifs individuels dans le but d'élaborer un produit d'assurance indicielle. Jusqu'à présent la conception des produits a fait figurer la gestion des données, l'élaboration d'une application logicielle pour mettre à jour automatiquement la grille de données, la cartographie des risques des portefeuilles agricole de cinq institutions financières, et la vérification sur le terrain de la cartographie des risques, ainsi que la modélisation préliminaire d'un produit potentiel.



Pacifique



Papouasie-Nouvelle-Guinée

La Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) est un pays à revenu moyen inférieur, situé dans la région Asie-Pacifique. L'agriculture est la principale source de revenus dans le pays, le secteur agricole employant 67% de la population active totale en 2010. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est très fortement exposée aux tremblements de terre, aux tsunamis et aux éruptions volcaniques, tout en étant vulnérable à des risques climatiques, notamment les cyclones tropicaux et l'influence du cycle d'oscillation australe El Niño (ENSO), qui s'accompagne d'épisodes d'extrême sécheresse et de pluies torrentielles et d'inondations.

Le Gouvernement de la Papouasie Nouvelle Guinée qui estime que l'agriculture doit être et continuera à être l'épine dorsale de l'économie du pays en ce qu'elle procure des aliments, des revenus et de l'emploi à la grande majorité de la population rurale, a sollicité l'assistance technique de la Banque mondiale pour réaliser une étude de pré faisabilité d'une assurance agricole, afin d'évaluer la viabilité d'un mécanisme d'assurance régi par les lois du marché dans le pays. L'étude a conclu que :

- * Les perspectives de création de produits et de programmes d'assurance récolte et bétail sont actuellement relativement faibles en Papouasie Nouvelle Guinée, compte tenu d'un certain nombre de facteurs, notamment le manque de culture d'assurance agricole et de marché opérationnel, l'absence de demande émanant particulièrement de petits exploitants qui pratiquent essentiellement une agriculture de subsistance, et le manque d'information sur la production agricole, les dégâts subis par les cultures et de données climatiques qui permettraient de formuler ces programmes et d'en fixer le tarif ;
- * Une série d'éventuels produits d'assurances traditionnels responsabilité civile et/ou paramétriques ou indiciels récolte, identifiés

pour le secteur des cultures de rente destinées à l'exportation et celui des cultures vivrières qui pourraient être élaborés. Il s'agit notamment des produits d'assurance réservés aux producteurs individuels (micro-niveau) et des produits du niveau macro qui sont conçus spécifiquement pour assurer le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée contre les catastrophes climatiques ;

- * Les prochaines étapes éventuelles sont, notamment, la mise en œuvre d'une étude de faisabilité complète pour l'assurance agricole, l'élaboration et l'exécution de projets d'assurance récolte pilotes, la création d'un Comité d'assurance agricole, et la mise en place d'une unité d'appui technique (UAT).



Pays Hors Groupe ACP

À l'heure actuelle, en dehors des pays ACP, le GIIF met en œuvre des projets en Asie et en Amérique latine qui ont pris de l'ampleur.



Bangladesh



La Banque mondiale, avec le concours du GIIF, s'emploie avec son partenaire Green Delta Insurance Ltd., à développer des produits d'assurance pour lutter contre des catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les pluies torrentielles et les cyclones au Bangladesh. Le projet apporte un appui technique à Green Delta pour l'analyse des données météorologiques, l'évaluation des risques, la tarification, la conception des produits, et coopère également avec les canaux de distribution depuis 2015. Quatre-vingt-seize discussions de groupes ont été menées dans le cadre du projet, avec pour résultat la création d'une riche base de données sur les pratiques agricoles et des expériences qui serviront à élaborer des produits d'assurance adaptés aux besoins des agriculteurs. Plus est, le projet a contribué au renforcement des capacités de Green Delta dans la tarification des produits et dans l'administration.

En décembre 2015, Green Delta Insurance Company a signé un protocole d'entente avec PRAN Foods Ltd. aux fins de conception d'une assurance indicielle pour les producteurs de manioc. Tout en s'attendant à élargir les produits à d'autres cultures et agrégateurs en 2016, le projet a également collaboré étroitement avec le régulateur du pays afin d'appuyer la mise en place de PPP dans le cadre de l'assurance agricole. À la fin du projet, le GIIF prévoit de couvrir environ 75 000 agriculteurs dans le pays.

Indonésie



Plus de 12 millions d'Indonésiens vivent et travaillent dans des zones sismiques, avec une exposition aux risques économiques de l'ordre de 79 milliards de dollars. Le GIIF prête son concours à PT Reasuransi Maipark (réassureur national de tous les risques spéciaux) pour la conception et la vente au détail d'un produit d'assurance indicielle, qui protège les portefeuilles de prêts des banques de crises de liquidité à la suite d'un tremblement de terre, ce qui est essentiel notamment pour que les banques rurales/IMF puissent être en mesure de continuer à accorder des prêts aux collectivités lorsqu'elles en ont le plus besoin. Le projet s'adresse également aux banques commerciales, aux banques régionales et aux institutions de microfinance, en particulier celles qui disposent de nombreux clients dans les régions sismiques d'Indonésie, pour recueillir des données et mener des campagnes d'éducation du marché sur le nouveau produit. Le produit devrait être lancé en 2016.

Les services consultatifs dont bénéficie PT Reasuransi Maipark comprennent notamment :

- * L'appui technique à la conception et au développement d'un produit d'assurance indicielle contre les tremblements de terre (EQII) ;
- * Le renforcement des capacités de PT. Asuransi MAIPARK et des institutions financières en Indonésie dans la tarification, l'administration et la distribution du produit EQII.

Les Philippines



Les Philippines sont fortement tributaires du secteur agro-alimentaire qui emploie plus d'un tiers des 40 millions des travailleurs du pays. Malgré son importance, certains facteurs freinent la productivité de ce secteur, parmi lesquels la faiblesse des investissements imputable aux risques de catastrophes naturelles comme les typhons. Les Philippines se classent au 3ème rang des pays les plus exposés aux catastrophes au monde, subissant en moyenne 20 typhons par an, Haiyan (nom local

de Yolanda) étant le plus puissant du monde dans l'histoire récente.

La Banque mondiale, avec l'appui du GILF et du Canada, mène une action depuis 2014 avec CPMI et CARD (CARD Pioneer Microinsurance Inc. et Center for Agriculture and Rural Development Inc.) afin de créer un produit de portefeuille qui soit de l'assurance indicielle (en vue d'assurer le portefeuille agro-prêt de CARD Inc.), fournir des services consultatifs sur un produit d'assurance responsabilité civile (qui assure les pertes subies par les emprunteurs du secteur agricole de CARD), et renforcer leur capacité à administrer les produits d'assurance. Lesdits produits devraient être lancés cette année (2016), avec l'objectif ultime d'assurer 200 000 agriculteurs d'ici la fin du projet.

Sri Lanka



De tout temps, l'agriculture a été une activité économique clé au Sri Lanka, employant plus de



30% de la population active. L'agro-industrie est certes le secteur industriel qui enregistre la plus forte croissance, néanmoins, la productivité agricole est faible par rapport aux normes mondiales et la couverture d'assurance estimée à moins de 1–2%, parmi les petites entreprises est quasi inexistante pour les petits exploitants. De 2011 à 2014, le GILF a apporté son appui à son partenaire, Sanasa Insurance Company Ltd. (SICL), pour faciliter la conception de produits d'assurance indicielle climatique simples, flexibles et abordables, destinés aux producteurs de riz paddy et de thé. Ces produits ont été lancés en 2012.

Outre l'élaboration de produits, le GILF a aidé la SICL dans le renforcement de ses capacités institutionnelles et des acteurs, tout en sensibilisant plus de 50 000 agriculteurs sur le(s) produit(s) de l'assurance indicielle et ses/leurs avantage(s).

Des pourparlers sont en cours sur la possibilité d'étendre les projets au Sri Lanka, en Indonésie, aux Philippines, en Inde, et peut-être en Thaïlande, au Vietnam et en Malaisie. Les donateurs encouragent fortement la poursuite des projets d'assurance indicielle. L'intérêt croissant porté à ce domaine et la sensibilisation au sein de l'industrie des assurances sont des signes prometteurs de développement de ce marché en Asie.

“ Ici, à Ratnapura, nous ne disposons pas d'un système d'irrigation planifié et sommes complètement dépendants des précipitations pour l'eau. Je me souviens encore très clairement, en 2000–2001, nous avons eu une terrible sécheresse et peu importe mes efforts pour amener de l'eau depuis la rivière, je ne pouvais pas apporter suffisamment d'eau pour sauver ma culture. J'ai tout perdu cette année. Ça a été dévastateur. ”

*Chandravathi.
Sri Lanka*

En Amérique latine, le GIIF a réalisé des études de faisabilité sur l'assurance indicielle et conçu des outils de collecte de données en Argentine et en Uruguay.



Argentine

Le secteur agricole argentin est particulièrement vulnérable aux risques climatiques. Par exemple, le coton dans la province du Chaco, la plus grande région de production du coton en Argentine est très exposé à la sécheresse, aux pluies diluviennes, et aux organismes nuisibles. De même, l'élevage

bovin dans la province sud-ouest de Buenos Aires est très vulnérable à la sécheresse qui a des effets préjudiciables sur le rendement des pâturages.

Pour résoudre le problème, le Gouvernement de l'Argentine a sollicité la Banque mondiale pour la conduite d'une étude de faisabilité en vue de créer un produit d'assurance agricole indicielle approprié, et ainsi protéger les producteurs de coton de la province du Chaco contre la variabilité climatique et autres risques qui entraînent des pertes dans la récolte de coton. Il a en outre demandé l'appui de la Banque mondiale pour mener une étude de faisabilité afin de concevoir une assurance basée sur un indice de végétation par différence normalisée (NDVI) appropriée, pour les éleveurs de bétail dans la région sud-ouest de Buenos Aires.

Les rapports d'étude de faisabilité, achevés en 2012, ont conclu que l'assurance bétail (pour agriculteurs individuels par exemple) est déconseillée en raison de risques substantiels à la base, et du temps et des ressources nécessaires pour créer des structures de distribution adéquates et atteindre les individus. Par contre, l'assurance au niveau macro assortie de subventions et de l'appui des pouvoirs publics est recommandée, de même que le renforcement des mécanismes actuels de protection des populations, puisque les coûts seront plus prévisibles et leur impact plus efficace.



Uruguay

En Uruguay, la production bovine est une activité économique essentielle qui compte pour près de 50% de la valeur des exportations. Il n'en reste pas moins que la production bovine est fortement exposée aux effets des événements météorologiques. À plusieurs reprises, la sécheresse a occasionné des pertes de têtes de bétail et réduit la productivité et la fertilité des vaches survivantes.

En 2011, le Gouvernement de l'Uruguay a chargé la Banque mondiale de mener une étude de faisabilité portant sur la création d'un produit d'assurance agricole indicielle idoïne, pour protéger les producteurs de bovins à travers le pays contre les graves épisodes de sécheresse et d'autres pertes liées au facteur climatique dans leurs pâturages et parcours naturels. L'étude de faisabilité a conclu que la télédétection NDVI serait une bonne option en matière d'assurance indicielle des pâturages. Elle a également recommandé la mise en œuvre

d'une couverture de l'indice NDVI pâturage au niveau macro qui protégerait le budget fédéral et/ou provincial, les années où surviennent des pertes causées par des catastrophes (principalement la sécheresse) dans le secteur de l'élevage.

La Banque mondiale a par ailleurs prêté son concours à la mise en place d'une base de données de l'historique des données NDVI et la conception de cartes des pâturages numérisées à une résolution spatiale de 2 500 hectares pour l'ensemble des pâturages et terres pastorales naturels et ensemencés de l'Uruguay. La conception d'un contrat portant sur NDVI et un outil d'évaluation actuarielle a été réalisée sur Excel pour permettre aux assureurs locaux et à d'autres parties prenantes clés du gouvernement et du secteur de l'élevage d'estimer les taux purs de référence et les taux de primes techniques optionnels correspondant à une série d'options et de paramètres de la conception de contrats.



Bien qu'elle ne puisse pas modifier le cours et le risque de l'évolution du climat, l'industrie de l'assurance peut jouer un rôle potentiellement important dans l'atténuation de certains effets des changements climatiques pour les populations les plus vulnérables dans le monde.



Partenariats



Les partenaires du GIIF peuvent être classés en trois catégories : partenaires de la mise en œuvre, partenaires techniques et partenaires dans l'échange de connaissances.

A – Partenaires Chargés de la Mise en Oeuvre

Le GIIF avec la collaboration de certains des partenaires les plus réactifs et novateurs de l'assurance agricole met en œuvre ses programmes dans tous ses marchés. Le programme GIIF finance et fournit une assistance technique à ses partenaires d'exécution qui sont : un intermédiaire « courtier / agent » qui élabore des produits d'assurance indicielle et les compagnies d'assurances régionales. Les produits d'assurance indicielle sont souvent associés à des prêts ou du crédit et principalement distribués par les agrégateurs au niveau du portefeuille, tels que l'agro-industrie, les banques et les institutions de microfinance, ainsi que les coopératives. Du côté du secteur privé, le portefeuille global du GIIF comprend des partenaires opérationnels tels que ACRE Afrique, CARD-Pioneer Microassurance Inc.), Guy Carpenter, PT Reasuransi

Maipark, MiCRO, MicroEnsure, PlaNet Guarantee, Sanasa assurance, Green Delta Insurance Company.

Au niveau du secteur public, l'équipe GIIF travaille en étroite collaboration avec les gouvernements à l'échelle nationale et régionale sur des questions de politique générale, afin de créer un environnement juridique et réglementaire favorable à l'assurance indicielle. Le programme conjugue ses efforts avec ceux de la CNAAS (Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal), l'AMAB (Assurance mutuelle agricole du Bénin), le Secrétariat général de la CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances), l'organisme de contrôle des assurances du Kenya et les services météorologiques, les ministères et les organismes publics compétents dans les pays où le GIIF est opérationnel.

Le programme GIIF organise un événement annuel pour permettre à tous ses partenaires de mise en œuvre de partager leurs expériences, les leçons apprises et les difficultés de réalisation. Ces rencontres offrent à ces partenaires une bonne occasion de mettre en place des réseaux, de partager des ressources afin de mieux élaborer leurs produits et de recevoir une formation technique

complémentaire sur certaines questions grâce au programme.

Assureurs

Les partenaires du GIIF dans chaque région collaborent avec différentes compagnies d'assurance afin de créer des produits d'assurance indicielle. C'est ainsi que les partenaires d'assurance locaux ont bénéficié d'une formation animée par les partenaires techniques du GIIF sur la conception de produits d'assurance indicielle, des polices, et sur la gestion des procédures de demandes d'indemnisation. Les compagnies d'assurance du portefeuille du GIIF sont, entre autres, UAP Insurance, SORAS, Assurance Focus, Mayfair, Alternative Insurance Company (AIC), PT Reasuransi Maipark, Sanasa Assurance, Green Delta au Bangladesh, Allianz au Mali et au Burkina Faso, et CARD-Pioneer Microinsurance Inc.

Réassureurs



Les projets GIIF sont soutenus en réassurance par des acteurs régionaux et internationaux, notamment Swiss Reinsurance Company, Afrique Reinsurance Company, Cica Reinsurance Company et Microinsurance Catastrophe Risk Organisation (MiCRO). Au regard de la nature covariante des risques liés aux catastrophes assurés dans le cadre du programme GIIF, il y a lieu de transférer l'essentiel du risque supposé aux marchés internationaux. Outre la garantie du risque, les réassureurs concourent largement au transfert de connaissances sur la structuration des produits, les prix et l'analyse des données. À titre d'exemple, Swiss Re Corporate Solution a travaillé avec le GIIF et ses partenaires de mise en œuvre pendant environ 4 années, et ce partenariat technique a été crucial pour l'élaboration de produits d'assurance indicielle viables, la structuration d'une tarification adéquate, et l'instauration de marchés efficaces de transfert du risque. Au cours de cette période, il a fourni une assistance technique dans l'établissement de la portée des incidences et la sensibilisation à travers l'identification des marchés; il a mené des travaux de recherche documentaire et des études de faisabilité; il s'est attelé à élaborer des produits d'assurance indicielle en collaboration avec des acteurs locaux sélectionnés; et il s'est employé à renforcer les capacités locales en offrant des

sessions de formation, en concevant du matériel de formation, et en contribuant au réservoir de gestion des connaissances du GIIF sous forme d'études de cas d'élaboration de produits.

La réassurance est un mécanisme efficace qui garantit que les pertes économiques d'un pays occasionnées par une catastrophe, sont partagées avec d'autres compagnies d'assurance situées et détenues en dehors de l'économie en butte aux difficultés. L'afflux de devises étrangères à un tel moment compte pour beaucoup dans la phase de redressement d'un pays. Étant donné que le GIIF ambitionne d'élaborer des produits d'assurance techniquement solides, de mettre en place des canaux de distribution efficaces, de s'appuyer sur des assureurs locaux solides et de développer des marchés de transfert des risques régionaux et internationaux accessibles, la collaboration avec des sociétés de réassurance s'inscrit en bonne place dans le programme et son modèle d'exploitation.

Mettre en Place un Environnement Favorable

Dans les cadres politique et juridique, relatifs à la réglementation, le GIIF collabore étroitement avec les gouvernements aux niveaux national et régional sur des questions de politique générale, pour créer un environnement juridique et réglementaire favorable à l'assurance indicielle. Les équipes GIIF entreprennent également des études de faisabilité et des projets pilotes d'assurance indicielle pour tester la faisabilité des marchés de l'assurance indicielle. Au nombre des parties prenantes du secteur public figurent les ministères de l'Agriculture et des Finances, les régulateurs d'assurance, les centres de météorologie, des ONG et des associations.

Grâce à ces partenariats avec les acteurs publics, le GIIF entend :

1. Promouvoir le lien vital entre la finance et la lutte contre la pauvreté à la faveur de concertations sur la réglementation de l'assurance indicielle et la mise en place d'un environnement favorable
2. Encourager les décideurs à fournir un soutien financier approprié aux activités du secteur agricole, en l'occurrence des aides aux primes d'assurance
3. Mettre en place des partenariats public-privé durables pour la conduite d'opérations, le partage des connaissances et la gestion des données.

B - Partenaires Techniques

Certains partenaires chargés de la mise en œuvre peuvent avoir une expérience limitée voire inexistante de la réassurance et de la modélisation actuarielle. Ils ont parfois peu ou pas d'expérience en matière d'élaboration de l'assurance agricole (indicielle) et du libellé des polices de réassurance. Pour combler cette lacune, les partenaires techniques du GIIF tels que Swiss Re Corporate Solutions, concourent au renforcement des capacités techniques des partenaires d'exécution du GIIF dans la mise au point des produits, la souscription et la fixation des tarifs ; à l'élaboration de la documentation contractuelle relative à l'assurance et la réassurance. Ils aident par ailleurs à expliquer les aspects techniques de la réassurance aux régulateurs.

Le GIIF a également établi des partenariats techniques avec d'autres spécialistes, tels que les instituts de recherche, les fournisseurs de données dont les données (climatiques/agro-météorologiques) modélisées et les agences météorologiques. La pénurie de données météorologiques mesurées au sol et d'infrastructure a incité le GIIF et les partenaires chargés de la mise en œuvre à rechercher des collaborations avec des organismes spécialisés dans la télédétection, ainsi que des spécialistes techniques ayant des compétences particulières dans le traitement des données par satellite et la conception des produits. La plupart des partenaires chargés de l'exécution du GIIF ont recours à une combinaison de l'information des stations météorologiques terrestres et d'images satellites. Les données des stations météorologiques au sol peuvent être directement utilisées pour déclencher des procédures d'indemnisation ou procéder à la vérification de la géolocalisation de micro-climats. L'emploi des données satellitaires est indispensable compte tenu de la faible densité de stations météorologiques et de schémas d'échelle micro-climatiques pertinents dans la plupart des pays en développement. En outre, la plupart des stations météorologiques dans les pays en développement ne disposent guère de données météorologiques historiques étendues et nécessaires à l'analyse actuarielle dans la mise au point des produits d'assurance.

L'Afrique par exemple couvre un cinquième de la superficie totale mondiale, mais la densité des stations météorologiques terrestres du continent est beaucoup plus faible que le minimum recommandé

par l'Organisation météorologique mondiale.¹ Plus est, l'infrastructure météorologique s'est également détériorée au cours de la dernière décennie, une station météorologique sur quatre ne fonctionnant pas correctement selon les estimations. Les partenaires du GIIF et les gouvernements s'efforcent d'améliorer les observations au sol, mais les données par satellite demeurent essentielles pour répondre au besoin de couverture temporelle et spatiale de l'information météorologique.

De nombreux types de produits satellitaires sont disponibles, chacun présentant des avantages et inconvénients propres aux emplacements. Afin de créer des produits d'assurance indicielle robustes et précis, il est essentiel que ces partenaires disposent de moyens fiables pour mesurer ou estimer la croissance des cultures et les pertes dues aux conditions climatiques sur de grandes surfaces. Il serait difficile de faire ces estimations simplement à l'aide de pluviomètres et de données sur le rendement des cultures, mais l'on pourrait recourir à de vastes ensembles de données agro-météorologiques par télédétection. Il reste qu'il est important d'utiliser les meilleures informations provenant de diverses sources pour obtenir le compte rendu le plus fiable et le plus précis des conditions du terrain. Les produits indiciaires hybrides se révèlent être les mieux conçus et reposent sur une combinaison de stations météorologiques, de données sur le rendement des zones et de données satellitaires.

Le GIIF et les partenaires en charge de l'exécution collaborent avec plusieurs spécialistes de technologies satellitaires et concepteurs de contrats, qui travaillent avec des données météorologiques de catastrophes provenant de Météosat, de la NASA et de JAXA pour concevoir des produits d'assurance indicielle. La plupart des capteurs embarqués sur les satellites mesurent les précipitations et la végétation, mais des travaux de recherche sont également menés pour tenter d'examiner l'évapotranspiration, les températures et l'humidité du sol. Les partenaires techniques qui œuvrent de concert avec les partenaires chargés de la mise en œuvre du GIIF sont entre autres :

¹ Organisation météorologique mondiale. (2006). Africa's Acute Vulnerability to Climate Change Underlined in New Report [Press release]. Extrait de https://unfccc.int/files/press/news_room/press_releases_and_advisories/application/pdf/20061105_africas_acute_vulnerability_press_release.pdf

- * Asia Risk Centre
- * CaribRM
- * CIRAD
- * Danish Hydraulic Institute (DHI)
- * Earth Environment Monitoring BV (EARS)
- * GeoSY Limited
- * International Research Institute for Climate and Society (IRI), Columbia University
- * Skymet Weather Services Private Limited

Dans le cadre de ces partenariats techniques, des solutions innovantes de données météorologiques d'observation de catastrophes qui allient les données terrestres émanant des stations météorologiques et la technologie satellitaire, font actuellement l'objet de tests. Des données de haute qualité sont essentielles tout autant que des services climatologiques de haute qualité et des spécialistes formés pour relier les données météorologiques à des applications pratiques sur le terrain.

C – Partenaires dans l'Échange de Connaissances



Le GIIF collabore avec le Mécanisme Impact Insurance de l'OIT afin d'approfondir ses connaissances et renforcer les activités de diffusion connexes. Cette collaboration vise à améliorer l'offre de l'assurance indicielle faite aux agriculteurs, à leurs familles et aux entreprises, grâce à l'extraction, la diffusion et la promotion des leçons émanant principalement des partenaires de la mise en œuvre du GIIF, et à renforcer les marchés de la micro-assurance dans les pays qui offrent de vastes possibilités d'assurance indicielle. Ce partenariat de partage des connaissances propose également une formation technique aux parties prenantes locales en mettant l'accent sur la gestion des connaissances



mondiales et les fonctions de communication; la communication entre praticiens grâce à la Communauté de pratique de l'assurance indicielle (CdP); au développement des publications, à des idées nouvelles, des webinaires ouverts au public et aux membres de la Communauté de pratique; et des formations aux parties prenantes dans certains endroits du pays sur la création de marchés.

Plus concrètement, la collaboration porte sur les activités ci-après :

1. Gestion des connaissances en assurance indicielle :

- ✱ Mettre en place et soutenir une Communauté de praticiens de l'assurance indicielle
 - Réunions virtuelles et webinaires où les membres partagent leurs expériences, et engagent des discussions en ligne
 - Visites annuelles d'échanges entre pairs où ils sont immergés dans le contexte et les opérations d'une organisation hôte
 - Espaces de dialogue en ligne où les membres peuvent partager des idées, des mises-à-jour et des documents pertinents, et avoir des discussions en ligne comme, Index Insurance Forum, le Forum de l'assurance indicielle, et GIIF LinkedIn Group, le Groupe GIIFF sur LinkedIn
 - Échanges sur des réunions annuelles de partage des connaissances où les bonnes

pratiques et les défis font l'objet de discussions

- ✱ Présenter les leçons apprises dans la pratique de l'assurance indicielle :
 - Personnalisation et déploiement de la recherche-action et de l'outil d'extraction des leçons parmi les partenaires de la mise en œuvre du GIIF
 - Production de mémoires thématiques, d'idées nouvelles et de modules de formation qui convertissent les leçons en outils réalisables

- ✱ Diffuser et partager les leçons et les connaissances à la communauté d'assurance plus élargie :
 - Diffusion en ligne des produits du savoir
 - Conduite de webinaires publics pour diffuser les enseignements dégagés
 - Organisation d'activités de partage des connaissances

2. Renforcement des marchés pour une assurance indicielle efficace

- ✱ Former des praticiens aux compétences de base en assurance
- ✱ Développer une culture de l'assurance chez les consommateurs
- ✱ Promouvoir une assurance centrée sur le client



Sensibilisation et Communication

Outre sa collaboration directe avec les partenaires susmentionnés, le GILF établit des partenariats et mène des actions en collaboration avec d'autres parties prenantes du partage des connaissances afin de renforcer le secteur au-delà de la mise en œuvre des projets. Ci-après figure une synthèse des principales activités menées au fil des ans :

- * Atelier annuel des partenaires chargés de la mise en œuvre du GILF : Refléter la présence du Programme dans le monde et examiner les saisons de vente des projets et la proximité des principales conférences internationales. Jusqu'à présent, ces conférences ont eu lieu au Kenya (2011), au Sénégal (2012), en Inde (2013), à Berlin (2014) et à Paris (2015).
- * Participation active pour présenter le Programme lors des grands événements suivants :
 - * Journées annuelles portes ouvertes des ACP (2012–2013–2014)
 - * Journées du développement européen (2012)
 - * Événement du Parlement européen sur le *Rôle des sociétés d'assurance dans l'adaptation au changement climatique* (2013)
 - * Forum finance responsable à Berlin sur la *Protection du consommateur dans les marchés d'assurance émergents* avec BMZ et l'Autorité fédérale de surveillance financière (BaFin) (2013)
 - * Conférences internationales sur la micro-assurance en Tanzanie (2012), en Indonésie (2013), au Mexique (2014), au Maroc (2015)
 - * Atelier de la Fondation MasterCard au Kenya (2013)
 - * Conférence de l'assurance et de la réassurance en Afrique (AIRC) au Kenya sur *l'instauration de marchés d'assurance indicielle viables en Afrique* (2014)
 - * 39e session de la réunion du Conseil des ministres ACP-UE au Kenya (2014)
 - * La Semaine du climat, événement organisé à New York, en collaboration avec l'Institut international de recherche sur le climat et la société sur le *renforcement des marchés d'assurance indicielle innovants, viables pour les risques climatiques dans les pays en développement* (2014)
 - * Conférence sur l'assurance agricole à Berlin en coopération avec la GIZ/BMZ (2014)
- * Session de formation des délégations de l'UE sur *le développement du secteur commercial et privé* (2014)
- * Symposium de haut niveau sur l'appui au développement du secteur privé dans les pays ACP (2014)
- * Réunion ACP à Cotonou sur *Durabilité, innovations et assurance indicielle : les défis pour l'exploitation cotonnière africaine* (2015)
- * Changement climatique - Conférence sur la sécurité alimentaire *Lier le changement climatique à la sécurité alimentaire* à Singapour (2015)
- * Réunion de l'agence USAID et de Global Action Network (GAN) à Londres (2015)
- * Visite d'études/atelier intitulé « *Journées de formation sur l'assurance et la réassurance sur des Risques agricoles* » organisé par la « Société Centrale de Réassurance » (SCR) du Maroc (2015)
- * Forum d'échange entre pairs organisé avec l'OIT par Sanasa Insurance au Sri Lanka (2015)
- * Conférence Ag-assurance en Ukraine, en coopération avec l'Institut international de gestion des risques agricoles (Watts & Associates Inc.) sur « *La planification des PPP pour l'agro-assurance des Balkans occidentaux vers l'Asie centrale* » (2015)



Événement annuel Portes ouvertes du groupe des pays ACP, Brussels. Représentation du Programme GILF au cours de la séance sur les Programmes de renforcement des capacités agricoles

- * Exposition sur la micro-assurance/récits de vécus sur le *Présent et l'avenir de l'assurance inclusive* en coopération avec la GIZ et Allianz (2015)
- * Programme G4AWeek à La Haye (2015).
- * Le programme GIIF a été mis en exergue au cours de la réunion des vice-ministres de l'Agriculture lors du G20 au Mexique en 2012. L'une des recommandations du rapport est d'encourager les efforts des initiatives pertinentes telles que le GIIF, pour fournir aux petits exploitants des options de gestion des risques innovantes et efficaces régies par les lois du marché, notamment l'assurance indicielle climatique.
- * À ce jour, le GIIF a formulé des profils de pays du projet, des notes d'information sur les connaissances, des récits de résultats, des profils sur les partenaires chargés de l'exécution, des entrevues avec des praticiens et des vidéos sur les projets qui sont tous disponibles sur la K-Platform.
- * Des protocoles d'entente ont été signés pour renforcer la collaboration avec les partenaires de l'industrie, à savoir AXA Corporate Solutions, Swiss Re Corporate Solutions, Grameen Crédit Agricole et la Geneva Association. Ces partenariats témoignent de l'engagement du GIIF à élargir la participation du secteur privé dans l'assurance indicielle à la faveur d'alliances stratégiques qui tirent parti de l'expertise technique, des outils locaux de la connaissance du marché, et du développement des capacités des principales organisations du secteur privé.
- * En septembre 2015, le GIIF a organisé une conférence mondiale sur l'Assurance indicielle à Paris, conjointement avec ses collaborateurs GC mentionnés ci-dessus. La conférence mondiale a attiré 303 participants et 1 280 personnes ont suivi l'événement en direct. La réunion d'une journée et demie a été suivie d'une session spécifique de recherche sur une journée, organisée par Pacifica et Airbus. La rencontre sur la recherche, sous la direction d'experts universitaires a consisté en des débats sur les défis économiques et les perspectives techniques en matière d'élargissement de l'assurance agricole, et a porté sur des recherches relatives à la gestion des données et la conception de produits d'assurance indicielle.



Conférence mondiale sur l'assurance indicielle, septembre 2015, Paris. Session sur les canaux de distribution de l'assurance indicielle

Plateforme de Connaissances

www.indexinsuranceforum.org

GIIF organise un soutien opérationnel avec un programme de connaissances solide. Le 20 Janvier 2015, la plateforme www.indexinsuranceforum.org a été lancée. Elle est la seule plateforme mondiale dédiée à la génération et au partage de connaissances et d'innovations en matière d'assurance indicielle. C'est la plateforme de connaissances en ligne pour les praticiens mondiaux de l'assurance indicielle.

Géré par le Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIIF), cette plate-forme propose des produits du savoir, des travaux de recherche, et des débats sur des questions clés liées à la conception de solutions innovantes d'assurance indicielle. Les utilisateurs trouveront des ressources allant des médias aux grandes publications, en passant par des idées nouvelles sur l'assurance indicielle fournies par le GIIF et ses partenaires. Ce site contient également des informations sur le GIIF et ses projets en cours dans le monde entier.

La plate-forme reçoit un appui de partenaires donateurs généreux du GIIF y compris le Groupe Union européenne/ACP (Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), le Gouvernement des Pays-Bas et le Gouvernement du Japon.

Faciliter le Dialogue Sur l'Assurance Indicielle entre les Secteurs Public et Privé

En Juin 2016, plus de 60 participants se sont réunis au Collège de l'assurance à Nairobi pour discuter des meilleures pratiques et partager leurs connaissances et leur expertise en matière d'assurance indicielle, plus particulièrement l'assurance du bétail et l'assurance agricole. Les discussions ont été tout à fait d'actualité puisque le gouvernement Kenyan a récemment alloué 6 millions de \$ US pour la culture et l'assurance du bétail, pour les petits producteurs, pour l'année prochaine. Ce sera l'un des « projets phares du gouvernement pour conduire le programme de transformation ». Cela représente une augmentation du budget de cinq fois par rapport aux années précédentes, avec des allocations fortes pour les systèmes de données et des subventions aux primes.

La formation a permis d'amener le gouvernement et les acteurs du secteur privé à échanger sur les futurs plans futurs et à apprendre les uns des autres. Cet événement de partage des connaissances, « Mise en œuvre de l'assurance indicielle au Kenya » a réuni des représentants de plus d'une douzaine de compagnies d'assurance du Kenya, de la Zambie et de l'Afrique du Sud, ainsi que des entités gouvernementales y compris l'Autorité de réglementation des assurances, le Département d'Etat de l'Agriculture et de la Département d'Etat de l'élevage. « La formation a donné aux participants l'occasion précieuse d'en apprendre plus sur les NDVI (Indices de Végétation par Différence Normalisée), les produits de rendement régionaux, ainsi que d'autres innovations dans le domaine de l'assurance indicielle », a déclaré M. Vincent Githinji du Département d'Etat de l'élevage.

Les sujets abordés au cours des trois jours d'atelier comprennent : « Règlementation des assurances au Kenya » présenté par Joseph Owuor, Responsable de la supervision des Assurances ; « Comprendre les données sur les rendements de surface » présenté par James Sinah du Groupe de la Banque mondiale ; « Comprendre le NDVI, l'assurance indicielle du bétail et le rôle de l'agent chargé de la vérification » présenté par Andrew Mude, chef de projet chez ILRI ; « Répartition au niveau meso pour l'assurance indicielle » présenté par l'Organisation internationale du Travail ; et « Prix et réassurance » présenté par Sharon Onyango de ACRE Afrique.

Ce fut le premier événement de formation sur l'assurance indicielle au Kenya. Il a réuni les secteurs public et privé ainsi que les acteurs internationaux. Le point culminant de la formation fut une discussion informelle avec Vincent Githinji du Département d'Etat de l'élevage et Richard Githaiga du Département d'Etat de l'Agriculture. Ils ont parlé des futurs projets du Kenya dans le domaine de l'agriculture et de l'assurance du bétail, ce qui fut un bon complément de la présentation de Joseph Owuor sur la réglementation des assurances au Kenya.

Le dernier jour de formation, une visite de terrain a été organisée en partenariat avec ACRE Afrique qui est un bénéficiaire du Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIIF). Les participants ont été amenés dans les villes de Makuyu et de Thika, pour échanger avec les agriculteurs qui bénéficient du programme de remplacement des semences d'ACRE. Les cultivateurs de maïs qui ont reçu un dédommagement ainsi que ceux qui n'en ont pas eu ont tous pu s'exprimer sur leur expérience avec le produit.

Jacintha, une petite exploitante agricole qui cultive du maïs a parlé de son expérience avec le programme de remplacement des semences d'ACRE Afrique, qui lui a permis de recevoir une indemnisation. « Un après-midi autour de 13 heures, alors que je me relaxais après une dure matinée, j'ai reçu un message m'annonçant que j'avais reçu 867 shillings (environ 9 \$), le coût de deux



Joseph, agriculteur, explique de quelle manière l'assurance indicielle aide à la protection de ses cultures.

sacs de graines de semence. J'avais acheté 10 sacs de graines pour ma ferme de trois acres et deux parmi eux avaient germé. J'ai été remboursée, cela fait vraiment plaisir. »

La formation et en particulier la visite de terrain ont été très bien accueillies par les participants. « La formation ne pouvait pas tomber à un moment plus opportun, l'assurance indicielle agricole est en plein essor au

Kenya et toutes les parties prenantes doivent en comprendre les concepts importants pour pouvoir bien jouer leur rôle », a dit Jacinta Ngwiki, directeur adjoint de l'agriculture du Gouvernement du Kenya.

Des demandes ont été faites par les gouvernements du Rwanda, du Cameroun et d'Afrique du Sud, pour bénéficier de programmes de formation similaires.



Groupe Mondial LinkedIn du Forum sur l'Assurance Indicielle

Le GIIIF possède également un groupe sur LinkedIn, Forum mondial sur l'assurance indicielle, qui est une plate-forme de médias sociaux visant à faciliter les conversations sur l'assurance indicielle et les produits connexes dans la finance agricole. La plate-forme de médias sociaux favorise la diffusion du guide de bonnes pratiques aux organismes du secteur public et privé, aux donateurs et aux réseaux régionaux en vue de renforcer l'efficacité du secteur de l'assurance agricole. Les membres sont invités à partager entre pairs des nouvelles, des articles et des évolutions intéressantes relatives au secteur.

Canal YouTube

Le GIIIF dispose d'une chaîne sur YouTube en tant que plate-forme de médias sociaux inédite qui contient et partage des produits vidéo se rapportant à ses activités. Elle propose actuellement 21 vidéos et les téléspectateurs peuvent également y trouver des

vidéos et des entretiens de responsables du Groupe de la Banque mondiale et des partenaires aussi bien du secteur privé que public.

<https://www.youtube.com/channel/UCLIWNdzWUMUg90HXmeBgzd5A>



Sur la chaîne YouTube du GIIIF : Entretien avec Gloria Grandolini, F&M GP Directeur principal, Groupe de la Banque mondiale



Bulletin d’Information du GIIIF

Le bulletin d’information du GIIIF est une publication trimestrielle qui vise à capter les principales évolutions, questions et discussions de l’ensemble du secteur de la micro-assurance et de l’assurance indicielle. La publication est distribuée à la liste des abonnés et peut également être consultée sur le site du GIIIF et son portail de gestion des connaissances. Le bulletin d’information du GIIIF rassemble des leaders d’opinion, des spécialistes techniques et des praticiens de l’industrie de l’ensemble des marchés d’exploitation du GIIIF et constitue pour le GIIIF et ses partenaires un outil stratégique de partage des opinions et de mise à jour des projets en cours.

Pour vous abonner, veuillez visiter www.indexinsuranceforum.org

WORLD BANK GROUP
Global Index Insurance Facility
NEWSLETTER
June 2016

Spotlight : Kenya
Kenya's Innovative Insurance Program

On March 11, 2016, the Government of Kenya launched its National Agricultural Insurance Program, which is designed to address the challenges that agricultural producers face when there are large production shocks, such as droughts and floods. Designed as a partnership between the government and the private sector, and developed with assistance from the World Bank Group, the program builds on the experience of similar programs in Nigeria, India, and China. One program line will focus on livestock insurance, while another will focus on maize and wheat insurance.



Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle

Pour plus de renseignements : www.indexinsuranceforum.org

Contact

Fatou Assah

Chef de programme GIIIF

fassah@worldbank.org

Contact médias :

Rebecca Post

Responsable de la communication

rpost@worldbank.org



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

